

dans le courant de l'hiver, ils doivent en avoir fait une qui a été enlevé de cette vie après très peu de jours de maladie. On prétend que c'était une apoplexie. En voilà deux dans une année. Je ne doute pas qu'il n'en soit très affligé.....

M. de Longueil prend le parti de rester en France, à cause de l'incommodité qu'il sent continuellement à la jambe. Il a passé déjà par bien des remèdes sans aucun succès ; il mande sa femme.

M. l'abbé Thiberge est mort dans le mois de septembre dernier d'une hydropisie de poitrine. Il a laissé beaucoup de bien, car on le prétend riche de plus de deux cent mille livres qu'il a laissées à une communauté de filles dont il est le supérieur. Je ne crois pas que M. de Brisacier en laisse jamais tant à sa mort.... J'ai remis à M. de Villermola la lettre que vous lui avez écrite, et un paquet de cinq livres de ginseng que lui envoie la Sœur de la Présentation.....

J'ai eu plusieurs entretiens avec M. de Noyan au sujet de nos affaires. Il a beaucoup d'esprit et de mérite. Il m'en a fait parfaitement bien le détail.... Il m'a dit que M. le général était indisposé contre lui, qu'il n'en savait pas la raison, sinon que peut-être lui a-t-on fait des rapports auxquels il prétend n'avoir donné aucune occasion. J'en suis très fâché pour M. de Noyan qui a gardé ici toutes les mesures que l'on pouvait garder à l'égard de M. le gouverneur, n'en parlant dans les rencontres et aux personnes qui l'ont questionné, que d'une manière très avantageuse. Je sais même que se trouvant un jour dans une compagnie où était Mde Dupuis, ci-devant intendante au Canada, qui parle à tort et à travers et en des termes qui assurément ne lui conviennent pas, il prit très vivement le parti de M. le général et la traita comme elle le méritait....